



**OPERATION FFVoile « VOILE VIRTUELLE »
ACCOMPAGNEMENT DE LA COURSE AU LARGE
ROUTE DU RHUM – DESTINATION GUADELOUPE 2022**

Règles du Jeu pour les classes participantes.

Principe du jeu :

De nombreux départs de grandes courses au large sont pris, chaque année, depuis nos côtes françaises et européennes. L'expérience et les performances de nos skippers français ne sont plus à démontrer tant ils sont reconnus dans le monde entier.

Les courses au large sont une merveilleuse invitation aux voyages, à la découverte d'espaces et de milieux inconnus. Nous nous prenons tous à rêver lorsque l'on évoque le nom de ces grandes courses : « Le Vendée Globe, La Route du Rhum, La Transat Jacques Vabre, etc... ».

La pratique de la voile en milieu scolaire permet aux enfants d'apprendre les rudiments de cette discipline et dévoile, comme dans d'autres disciplines, des vocations particulières pour certains d'entre eux.

Dans l'espace de jeu que nous proposons, nous donnons la possibilité aux élèves de participer, de façon virtuelle, à une grande course au large dans le même espace-temps que celle qui se déroule réellement.

Les expériences passées nous ont montré un fort engouement de la part des enseignants, des élèves et plus largement des familles qui s'impliquent elles aussi dans le jeu : intérêt pour l'enseignant qui travaille ses programmes scolaires en leur donnant du sens avec l'activité voile ; motivation, dynamique de groupe et découverte de la pratique voile pour les élèves. Un vrai projet pédagogique au travers de la course au travers de l'interdisciplinarité.



La route du rhum est une course qui relie Saint-Malo à Pointe-à-Pitre tous les quatre ans.

Le dimanche 6 novembre 2022, 138 coureurs solitaires s'élanceront au large de Saint-Malo. Fidèle à ses valeurs d'ouverture, la Route du Rhum-Destination Guadeloupe.

Les bateaux de la catégorie Rhum se diviseront désormais en deux familles, les multicoques d'un côté et les monocoques de l'autre.

Le parcours

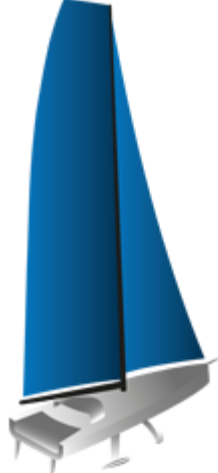


Les bateaux

- **ULTIM 32/23** Multicoques 32m de long / 23m de large
- **OCEAN FIFTY** Multicoques longueur de 50 pieds soit 15,24 m
- **IMOCA** Monocoques en conformité avec les règles IMOCA
- **CLASS40** Monocoques en conformité avec les règles Class40
- **RHUM Multicoques** LHT \geq 39 pieds et $<$ 60 pieds et ne pouvant entrer dans une classe définie ci-dessus
- **RHUM Monocoques** LHT \geq 39 pieds et ne pouvant entrer dans une classe définie ci-dessus



La Fédération Française de Voile propose aux écoles de participer à l'édition 2022 sur le bateau IMOCA :

<p style="text-align: center;">IMOCA</p> <p>LONGUEUR MAXIMUM : 18,28 M (60 PIEDS)</p> <p>LARGEUR MAXIMUM : 5,85 M</p> <p>SURFACE DE VOILE AU PRÈS ET AU PORTANT : LIBRE</p>	
--	---

L'heure de départ est fixée au **dimanche 6 novembre 2022 à 13h02** grâce au jeu de **navigation Virtual Regatta**.

Le but est de pouvoir se confronter virtuellement, au sein même de cette grande course, à d'autres bateaux de classes.

Chaque jour, en se connectant sur le site Internet de Virtual Regatta www.virtualregatta.com, les classes engagées pourront piloter leur bateau, choisir leur route, régler leurs voiles en fonction du vent et définir le cap à suivre.

Ainsi, elles pourront observer et connaître :

- leur position parmi les autres bateaux des classes
- leur position parmi les skippers professionnels en course.
- leur classement général parmi les milliers de skippers virtuels engagés

Un tutoriel vous sera envoyé pour vous expliquer la procédure d'inscription sur <http://www.virtualregatta.com>



REGLEMENT DE PARTICIPATION

Règle n°1 : Inscription à l'opération nationale

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **lundi 10 octobre** jusqu'au **02 novembre**.

Les associations d'écoles ou classes souhaitant participer à l'opération nationale sont invitées à s'inscrire par internet.

Peuvent participer à l'opération :

- Les classes des écoles primaires
- Les élèves de collège, lycée
- Les élèves représentant une université

Le formulaire est disponible sur le lien suivant :

<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/developpement/courseaularge.asp>

Il est entendu que la FFVoile ne transfèrera ces données à aucun autre tiers, et notamment à aucun de ses partenaires. Elle n'exploitera pas les données collectées à des fins autres que celles liées au jeu en question.

La FFVoile se réserve le droit de transmettre les coordonnées des écoles à la Ligue Régionale de Voile et au Comité Départemental de Voile du ressort territorial de l'école.

Cette transmission de données se fera dans le respect de la réglementation en vigueur.

Règle n°2 : Type de bateau

Chaque classe ne peut inscrire qu'un seul bateau ; il s'agira d'un bateau type IMOCA. **Les animations et le suivi de la course se feront sur la classe IMOCA.**

Le site Virtual Regatta permet de personnaliser et d'identifier le bateau (nom, couleur de coque, de voile, etc...).

Règle n°3 : Identification du bateau

Chaque classe utilisera le nom de bateau déclaré sur le formulaire d'inscription et lui permettant de courir.



Règle n°4 : Direction de course et animation

L'animation de la course sera coordonnée par la FFVoile. Les personnes inscrites à l'opération recevront un mail afin de les guider et les conseiller tout au long de la course.

Règle n°5 : Instructions de course

A la confirmation de votre inscription, des instructions de course vous seront communiquées par mail pour vous expliquer les modalités d'inscription sur le site de Virtual Regatta par la direction de course.

Règle n°6 : Equipement du bateau

A l'inscription, un pack sera fourni à chaque classe pour doter le bateau d'options lui permettant d'améliorer les performances du bateau.

Règle n°7 : Départ de la course

Pour les bateaux ne prenant le départ qu'à partir du lundi 7 novembre, **Un remplacement automatique de tous les bateaux dans le milieu de flotte est opéré par la plateforme de jeu Virtual Regatta.**

Règle n°8 : Les vacances

Pour les samedis et dimanches, une délégation d'au moins 2 élèves choisie par la classe, pourra permettre d'assurer ensemble les vacances journalières dans les mêmes conditions qu'en semaine.

Règle n°9 : Ligne d'arrivée

Afin de donner une limite au temps de course, la ligne d'arrivée sera considérée fermée (bateau hors course) le **02 décembre 2022**.

Un classement officiel des bateaux engagés dans la course sera alors établi. **Ce classement sera communiqué par mail et fera l'objet d'un article sur le site de la FFVoile.**